

CANADA
PROVINCE DE QUÉBEC
COMMISSION SCOLAIRE DE LA RIVIÈRE-DU-NORD

À une séance ordinaire du comité exécutif de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, dûment convoquée et tenue au centre administratif de la Commission scolaire de la Rivière-du-Nord, 795, rue Melançon, à Saint-Jérôme, le 19 décembre 2017, et ce, à laquelle sont présents :

M. Jean-Pierre Joubert,	président
M ^{me} Manon Villeneuve,	vice-présidente
M ^{me} Lison Girard,	commissaire
M. Martin Reid,	commissaire
M ^{me} Martine Renaud,	commissaire
M ^{me} Annie Taillon,	commissaire-parent

les membres du comité exécutif et formant quorum. M^{me} Guylaine Desroches, directrice générale, M. René Brisson, directeur général adjoint, M. Michaël Charette, directeur général adjoint et M. Sébastien Tardif, directeur général adjoint sont présents. M^e Rémi Tremblay, secrétaire général, agit à titre de secrétaire de la séance. L'avis de convocation a été signifié tel qu'il est requis par la loi aux membres qui ne sont pas présents à l'ouverture de la séance.

OUVERTURE DE LA SÉANCE

M. Jean-Pierre Joubert, président, ouvre la séance. Il est 18 h 30.

VÉRIFICATION DES PRÉSENCES ET CONSTATATION DU QUORUM

DISPENSE DE LA LECTURE DES PROCÈS-VERBAUX (RCE-1901/SSGC)

CONSIDÉRANT QUE, conformément à l'article 170 de la Loi sur l'instruction publique, une copie des procès-verbaux a été remise à chaque membre présent au moins six heures avant le début de la séance;

Il est **PROPOSÉ** par M^{me} Lison Girard, commissaire, de dispenser le secrétaire général de lire les procès-verbaux de la séance ordinaire du 21 novembre 2017 et de la séance extraordinaire du 28 novembre 2017.

Adopté

ADOPTION DES PROCÈS-VERBAUX (RCE-1902/SSGC)

M^{me} Martine Renaud, commissaire, **PROPOSE** l'adoption des procès-verbaux de la séance ordinaire du 21 novembre 2017 et de la séance extraordinaire du 28 novembre 2017.

Adopté

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR (RCE-1903/SSGC)

M^{me} Manon Villeneuve, commissaire, PROPOSE l'adoption de l'ordre du jour suivant :

1. Ouverture de la séance;
2. Vérification des présences et constatation du quorum;
3. Dispense de la lecture des procès-verbaux;
4. Adoption des procès-verbaux;
5. Adoption de l'ordre du jour;
6. Parole à l'assemblée;
7. Location de tracteurs routiers, 10 roues, cabine simple et cabine couchette, pour le Centre de formation du transport routier de Saint-Jérôme (CFTR) pour une période de six (6) mois;
8. Questions diverses;
9. Levée de l'assemblée.

Le président est autorisé à modifier l'ordre de présentation des sujets au besoin.

Adopté

PAROLE À L'ASSEMBLÉE

LOCATION DE TRACTEURS ROUTIERS, 10 ROUES, CABINE SIMPLE ET CABINE COUCHETTE, POUR LE CENTRE DE FORMATION DU TRANSPORT ROUTIER DE SAINT-JÉRÔME (CFTR) POUR UNE PÉRIODE DE SIX (6) MOIS (RCE-1904/SRM)

ATTENDU QUE le Service des ressources matérielles a procédé à l'appel d'offres n^o 17380-017 - Location de tracteurs routiers, 10 roues, cabine simple et cabine couchette, pour le Centre de formation du transport routier de Saint-Jérôme (CFTR) pour une période de six (6) mois à compter du mois de janvier 2018;

ATTENDU QUE l'ouverture des soumissions a eu lieu le 11 décembre 2017 à 14 h;

ATTENDU QUE la soumission a été analysée par les responsables du CFTR;

ATTENDU la recommandation des responsables du CFTR;

ATTENDU la recommandation de l'équipe d'approvisionnement du Service des ressources matérielles;

Il est PROPOSÉ par M. Martin Reid, commissaire :

- A) D'autoriser l'octroi des contrats de location pour des tracteurs routiers, 10 roues, cabine simple et cabine couchette, à l'entreprise Location de camions Excellence PaCLease, Division de camion Excellence Peterbuilt inc. de Sainte-Julie pour un montant total de 301 050 \$, avant les taxes, les coûts sont les suivants :

Quantité	Description	Prix mensuel	Location 6 mois	Coût total
4	Tracteurs routiers, 10 roues, cabine simple	4 652,25 \$	X 6	111 654 \$
6	Tracteurs routiers, 10 roues, cabine avec couchette	5 261 \$	X 6	189 396 \$
Montant total :				301 050 \$

- B) D'autoriser la présidence du comité exécutif à signer les documents contractuels.

- C) D'autoriser la direction générale à signer les documents contractuels ainsi que les documents administratifs nécessaires à l'exécution de la présente résolution, et ce, même si le montant est supérieur à 100 000 \$.

Adopté

QUESTIONS DIVERSES

LEVÉE DE L'ASSEMBLÉE (RCE-1905/SSGC)

M^{me} Lison Girard, commissaire, **PROPOSE** la levée de la séance. Il est 18 h 40.

Adopté

Président

Secrétaire